

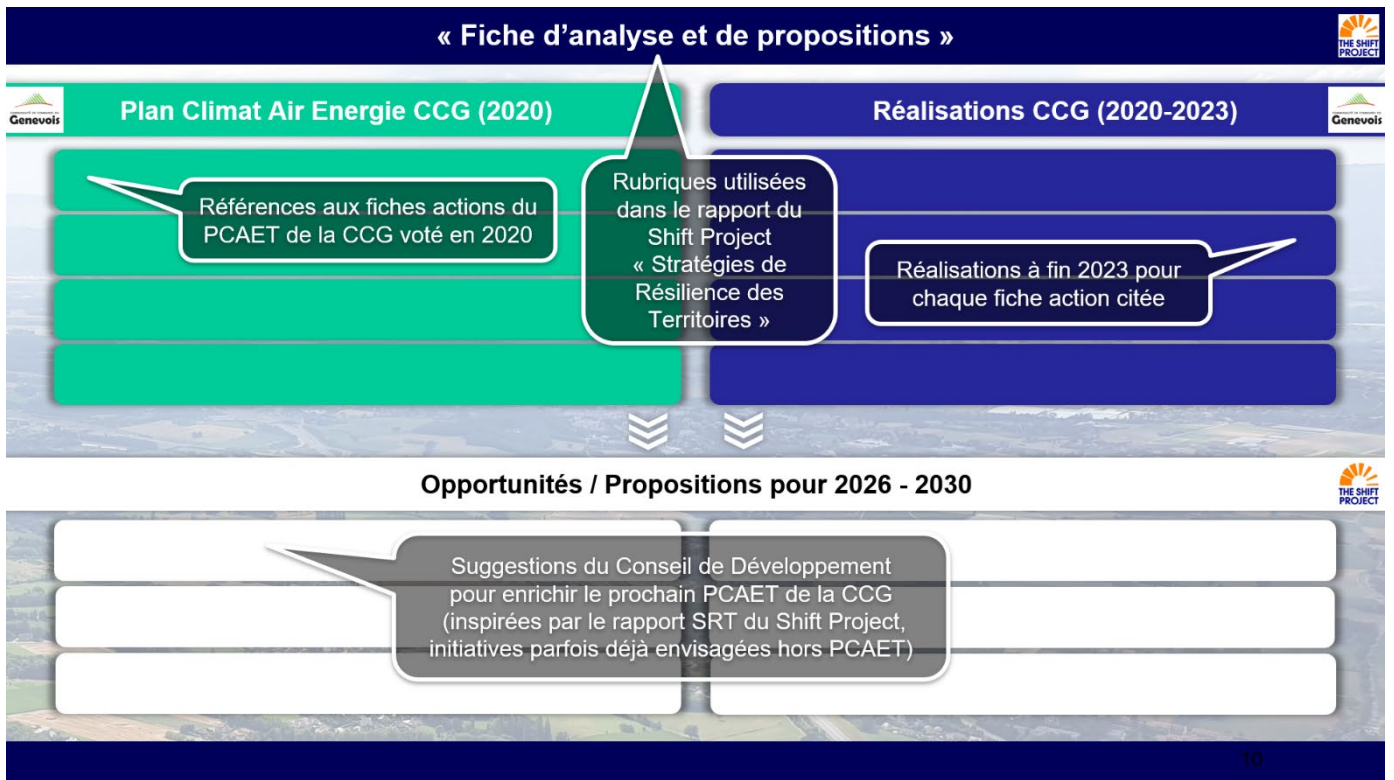
Climat - horizon 2030 : agir et s'adapter à l'échelle de notre territoire

Le lundi 7 octobre, le Conseil de développement de la CCG (CoDev) et l'association The Shifters ont organisé un séminaire à destination des élus de la CCG sur ce thème. Une soixantaine d'élus issus de 15 communes ont répondu présent pour participer à ce temps d'analyse et de tables rondes.

Dans le centre Ecla de Vulbens, il s'agissait tout d'abord de « planter le décor ». Les membres du CoDev ont ouvert le séminaire sur la question désormais centrale du dérèglement climatique. Paul Gourlet de l'association The Shifters a alors synthétisé les principales données scientifiques et législatives concernant « [les révoltes du ciel](#) » auxquelles nous sommes confrontés : terre et océan se réchauffent à un rythme inédit depuis l'époque préindustrielle (milieu du XIX^e siècle). Les gaz à effet de serre émis par les activités humaines en sont la cause, dont principalement le CO₂ issu de la combustion des énergies fossiles. Les engagements collectifs pour « décarboner » notre quotidien se conjuguent de l'échelle internationale (ONU) à l'échelle locale (communes). L'impératif est dès lors de combiner stratégies d'atténuation et stratégies d'adaptation.

Ainsi, dans le cadre du Plan Climat national, **les élus de la CCG ont construit un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. Voté en 2020, ce document - légal et opposable comme un PLU - doit cependant être repensé et renouvelé pour s'adapter aux nouvelles trajectoires du climat tout autant qu'aux engagements français en termes de lutte contre le réchauffement climatique. Par exemple, le PCAET actuel ambitionnait une réduction de 58% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030... or celles-ci sont restées stables depuis 2010. **Il y a donc urgence à agir** - à agir peut-être différemment - mais en tout cas de manière plus efficace.

Membres du CoDev et « Shifters » ont alors déroulé l'analyse du PCAET à partir de trois grandes thématiques porteuses d'un fort potentiel de décarbonation : **se loger et vivre sur le territoire, se déplacer, développer les énergies renouvelables**. Le schéma de réflexion était toujours le même (Illustration ci-dessous) :



Modèle de la fiche d'analyse créée et utilisée par les membres du CoDev et de l'association The Shifters

- Décliner ces thèmes en grandes priorités, par exemple « Adapter les villes et bourgs aux effets de plus en plus extrêmes du dérèglement climatique » ou encore « Préserver la qualité de vie à la campagne : paysages, biodiversité, dynamisme des centre-bourgs » pour le thème « Se loger et vivre sur le territoire ».
- Comparer pour chaque axe les ambitions du PCAET de 2020 et les résultats tels que mesurés fin 2023.
- Proposer des pistes alimenter la révision du PCAET 2026-2030.

Pour rebondir sur cette analyse, plusieurs élus ont partagé leur expertise et leurs projets à l'horizon 2030 autour de tables rondes.



Michel Mermin, Carole Vincent et Michel de Smedt s'emparant des propositions sur le thème « se loger et vivre sur le territoire ».

Dans la salle, chacun pouvait aussi réagir en direct grâce à une application mobile. Les échanges ont été constructifs et à la hauteur des défis à relever : moins de voitures sur les routes, moins d'artificialisation des sols, moins de passoires thermiques...

Les 5 années à venir seront marquées par des rendez-vous décisifs. Il ne s'agit pas de céder au pessimisme mais au contraire, de trouver du sens dans la co-construction - élus et citoyens - d'une politique territoriale de décarbonation ambitieuse et capable, par des actions concrètes, d'assurer le bien-être et la sécurité de la population à l'horizon 2030.

Vous pouvez retrouver cet article ainsi que celui que le Messenger a consacré à cette rencontre sur la page du CoDev : <https://cc-genevois.fr/fr/la-collectivite-et-son-territoire/agir-ensemble/le-conseil-de-developpement>



Marc Genoud et Julien Bouchet exposant leurs réflexions à Lionel Terrail de l'association des Shifters autour des thèmes « se déplacer sur notre territoire » et « développer les énergies renouvelables »

C'EST QUOI LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT (CODEV) ?

C'est une instance qui vise à associer les citoyens aux décisions concernant les projets qui dessinent l'avenir de notre territoire. Il est constitué de 17 citoyens impliqués dans la vie locale qui se réunissent mensuellement, sous l'égide de la communauté de commune. Le Conseil de développement s'efforce d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales. N'hésitez pas à venir renforcer l'équipe !